

L'accompagnement individuel

Insertion socioprofessionnelle

Cinq chargés d'insertion socioprofessionnelle proposent un accompagnement individuel à tous les allocataires, isolés et familiaux du RSA pour les aider à :

- Faire le point sur leur situation et déterminer des priorités
- S'orienter vers les partenaires compétents en fonction des problèmes rencontrés
- Définir un projet professionnel
- Établir un parcours
- Accéder à une formation
- Rechercher un emploi

Ces actions doivent faire l'objet d'un contrat d'insertion ou « Contrat d'engagement réciproque ».

Les chargés d'insertion cherchent à lever les freins à l'insertion des allocataires (faible niveau de formation et de qualification, problèmes de logement, problèmes de santé, perte de confiance en soi due à des périodes de chômage prolongé...).

La maîtrise de la langue et l'accès à une formation qualifiante ou diplômante sont les deux principales conditions d'un retour durable à l'emploi. L'équipe du projet de ville « Bobigny insertion » apporte son expertise pour orienter au mieux les allocataires, de préférence vers des formations rémunérées, tout en cherchant des solutions lui permettant de faire face aux frais occasionnés par toute formation (transports, repas, garde des enfants...).

Soutien psychologique

Pourquoi un psychologue dans le RSA ?

- Pour rencontrer un professionnel spécialisé dans l'écoute individuelle de personnes
- Pour parler de soi, de ses difficultés et des difficultés des proches autour de soi
- Pour soulager la souffrance, soutenir les personnes en les aidant à mieux identifier leurs difficultés et à générer une nouvelle confiance en leur avenir socioprofessionnel
- Pour discuter et trouver ensemble des solutions.

Le psychologue du projet de ville « Bobigny insertion » a pour mission d'offrir un soutien psychologique personnalisé aux allocataires dont le premier objectif est de rompre leur isolement tout en leur permettant de mieux identifier leurs difficultés et d'amoinrir leur souffrance. Dans un second temps, il les oriente, quand cela s'avère nécessaire, vers des structures de soins spécialisées.

Les problèmes d'insertion résultent souvent d'un vécu traumatique de situations difficiles (conflits familiaux, deuil, séparation, abandon, maltraitance, violence physique ou psychologique, etc.). En retour, les difficultés d'insertion qui confinent les personnes dans une posture d'échec n'ont pas que des conséquences matérielles, elles entraînent aussi souvent une souffrance psychique qui vient redoubler les problèmes déjà existants.

En complément, le psychologue développe des partenariats et multiplie les contacts avec différents acteurs du champ de la santé comme la Maison des parents, le centre médico-psychologique, l'hôpital Avicenne, des associations, des psychiatres et psychothérapeutes libéraux, etc.

